

Compte rendu du groupe de travail

Février 2023

était présent : Khalil Patel, Michel David, Léo Bonnin, Hager Khezami et David Ben Tayeb

Sur une présentation de Michel, un bref récapitulatif des épisodes précédents :

En 2018 Polymère a été créée en partenariat avec une association de prévention spécialisée Horizon9 qui est installée sur 3 villes dans le Nord et on a signé une convention de mise à disposition d'un terrain entre la Ville, le Bailleur social ParteNord et Horizon9. C'était un terrain vide depuis 20 ans " en attente d'investisseur " qui a fait l'objet d'un projet qui a commencé par la construction par 80 jeunes d'une kerterre, une yourte bretonne.

Une évaluation du projet de jardin porté par ce club de prévention, "La Ressource", a été publiée en 2022. C'est ce que nous appelons une microfriche, un espace délaissé en diffus urbains et diffus rural.

Notre objectif ce n'est pas de diriger des microfriches, mais d'être une base arrière intellectuelle de ces expériences pour leur permettre de gagner en puissance. C'est pour ça que le 16 septembre 2022 nous avons fait une journée d'étude sur les microfriches en transition avec proposition d'un guide méthodologique (Beehome, c'est l'idée de la pollinisation).

L'objectif c'est de réaliser ce guide en mode partagé, sur la base de ce guide de déposé une marque à l'INPI, une marque méthodologique de qualité pour sanctuariser des modules d'animation ou de formation et créer un réseau.

L'idée simple, c'est comment cette microfriche qui est au milieu des gens, qui est très visible, comment elle devient un espace visible autour de la transition. Un démonstrateur de transition c'est montrer toute suite qu'il est possible de faire de la transition en faisant de l'agriculture urbaine, en faisant une maison du projet, en redesignant la friche avec un collectif d'artistes, en faisant aussi de l'habitat temporaire.

Pour les usagers centres sociaux en particulier (auxquels on est très attentif), c'est de lancer une opération "un centre social une friche" pour que chaque centre social ait un espace d'éducation, d'appropriation de fabrication autour des enjeux de la transition.

Ce qui pose une quantité considérable de problème intéressant, on en a repéré une petite dizaine :

1. L'encadrement juridique des conventions de gestion transitoire
2. La sécurisation du site
3. La gestion des impacts de pollution de sol
4. La typologie des projets
5. La mobilisation des riverains et des habitants
6. L'inscription dans la durée
7. La place de la collectivité dans la gouvernance
8. Les nouveaux métiers
9. Un modèle économique soutenable
10. Les enjeux de pérennisation

Donc le guide méthodologique consisterait à répondre à ces dix questions en :

- "quel est le problème"
- "quels sont les risques"
- "quelles recommandations méthodologiques"
- deux à trois exemples de bonnes pratiques repéré dans le benchmark

Avec une production de type collaborative ouvert, ce groupe de travail viendra irriguer la base d'un guide au premier semestre 2023, avec une première réunion de réseau au bout du second semestre 2023 et une démarche de levée de fond pour une montée en puissance en 2024-2025

Pour la maquette du guide, on cherche à se mettre d'accord sur un guide avec des espaces à remplir pour avoir un document facile à lire facile à utiliser, avec des schémas, des images et des choses simples comme on peut en trouver dans les guides de développement communautaires québécois.

Point d'attention, développer une microfriche en transition dans son village ou dans sa ville c'est pas récupérer la recette de la pizza pour la faire chez soi, on va forcément inventer un truc, tout est spécifique, c'est ce qui est intéressant mais il y a quand même des grands invariants à ne pas trop oublier.

D'après l'intervention de Léo, deux piliers à la réussite du développement : le territoire et l'écosystème, c'est-à-dire l'ensemble des personnes morales et physiques qui vont contribuer à l'émergence d'un projet. Des ingrédients essentiels parce que ça prend du temps de mettre des gens autour de la table, d'aligner les visions.

Deux exemples :

La métropole de Dijon en 2015 a voulu créer une Cité de l'Autre économie sur une friche militaire avec des moyens considérables pour que l'éléphant accouche finalement d'une souris. Après la reprise par Léo et d'autres entrepreneurs, la métropole a fait comprendre qu'elle ne validait pas le projet, même avec un lieu identifié et des acteurs prêts à occuper.

Sur la Communauté de Commune de Gevrey Chambertin Nuits Saint Georges, une volonté politique ne fait pas l'unanimité sur fond d'opposition politique entre le président et ses élus. Par contre, Léo a réussi à rendre l'équipe projet autonome avec les six élus motivés à créer un tiers-lieux fédérant les habitants éloignés des services et des lieux de consommation.

Une fois l'équipe lancée et un événement réunissant 150 des 2000 habitants du territoire, la collectivité est revenue sur sa position pour soutenir le projet.

Un soutien moral est bien plus puissant qu'un soutien financier, en tout cas c'est une partie du terreau nécessaire à l'émergence d'un projet. Un élu qui a du poids peut faire des choses, pour des projets plus petits dans des petites communes, les meilleurs se trouvent où il y a un maire qui va à fond et qui pousse ses élus à avancer. A contrario, des projets sans appui politique avancent toujours, mais avec tellement de difficultés que ça peut vite être éprouvant pour les bénévoles, ceux qui s'engagent.

Précision de Hager, c'est de comprendre la chaîne des financeurs. Ce sont des pairs qui parlent à leurs pairs avec un cycle de confiance. On peut avoir des projets sans appui mais les municipalités se renvoient entre elles, vers l'agglo, l'agglo va renvoyer vers la région jusqu'à ce qu'une personne va débloquent la situation.

Autre chose, c'est de comprendre ce qu'on leur facilite, voir de quoi on les débarrasse. La gestion des cantines, la gestion de l'ancien ... Potentiel ou imaginaire ! Dès que quelqu'un imagine qu'il va pouvoir réduire certains coûts en interne, ça peut les aider à être convaincus.

Khalil souhaite une fiche pratique de l'analyse des parties prenantes partis politiques avec les intérêts de chacun, les intérêts politiques, intérêts personnels, etc. Pour mieux connaître le profil de chaque acteur et essayer d'analyser ce qu'il faut comme stratégie pour convaincre et agir.

Pour Michel il est possible de reprendre des travaux déjà réalisés, notamment de Plateau Urbain pour la sécurisation juridique avec des contrats types, du LIFTI et du CEREMA pour les métadonnées des friches et leurs outils méthodologiques d'analyse.

Il propose un questionnaire à partir des dix propositions pour le groupe de travail afin d'affiner le guide à partir de l'expérience des membres du groupe de travail. De même, il propose une séance avec les marseillais sur quatre projets : Foresta, LICA, Coco Velten et la Fabulerie. Il propose aussi un moment d'échange avec le DGS de Marseille, dans un moment où la ville de Marseille interroge elle aussi ces opérations de réhabilitation de friches, les possibilités de création des tiers lieux.

Pour le versant collectivité publique, une possibilité est d'inviter Michel Lussault, de l'école urbaine de Lyon, sur la manière dont les collectivités interagissent avec ces projets.

Enfin, il est proposé par Michel de réfléchir avec Elisio Vasconcelos qui était responsable des programmes petits délaissés urbains de la MEL avec l'ANRU, à l'heure où ce programme va générer de la friche sous prétexte de résorber la friche avec des problèmes de gestion transitoire.

D'où l'idée de faire le lien avec les centres sociaux, un centre social une friche, puisqu'avec 1300 centres sociaux ou MJC (labellisé centre social), même 10% des centres sociaux qui se lancent donnent quand même 130 friches en projet.